

Grand-Pré, lieu de mémoire de l'Acadie *À Angèle Arsenault, source d'inspiration inépuisable*

Claude DeGrâce

Volume 20, Number 1, 2014

Réflexion en provenance de LANAUDIÈRE : les Québécois sont-ils des Acadiens ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71745ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

DeGrâce, C. (2014). Grand-Pré, lieu de mémoire de l'Acadie : *À Angèle Arsenault, source d'inspiration inépuisable*. *Histoire Québec*, 20(1), 46–49.

Grand-Pré, lieu de mémoire de l'Acadie

À Angèle Arseneault, source d'inspiration inépuisable

par Claude DeGrâce, coprésident, Société du Paysage de Grand-Pré

En 35 ans de carrière, Claude DeGrâce a occupé plusieurs postes de gestion à Parcs Canada, dont ceux de directeur du lieu historique national de Grand-Pré, directeur des lieux historiques nationaux du Nouveau-Brunswick et gestionnaire des relations externes. Coprésident du Comité consultatif acadien de Parcs Canada depuis sa fondation, en 1985, jusqu'à sa retraite, en 2010, Claude DeGrâce a œuvré à plusieurs projets d'envergure.

Depuis sa retraite, il s'est joint à un groupe de bénévoles de Grand-Pré afin d'amasser les fonds nécessaires à l'achat d'une propriété pour y aménager un parc d'observation du nouveau site du patrimoine mondial.

En février 2013, M. DeGrâce a été nommé par la Société Nationale de l'Acadie à la coprésidence du Conseil d'intendance chargé de la gestion du Paysage de Grand-Pré, nouveau site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Claude demeure à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il est un adepte de marathons et prend part à des projets de développement communautaire.

Grand-Pré, un nom qui incarne une période bouleversante de l'histoire de l'Acadie. Pour beaucoup, il évoque la Déportation ou le Grand Dérangement. Pour moi, et ceux et celles qui au cours des ans ont été fascinés par ce lieu de mémoire, Grand-Pré est avant tout un symbole d'espoir et de résilience. Depuis 2012, le Paysage de Grand-Pré, qui comprend le lieu historique national du même nom, est inscrit sur la *Liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO*.



Croix de la Déportation, situé à Horton Landing.
(Photographie : Claude DeGrâce)

Survol historique

L'établissement de la *grand'prée* remonte au début des années 1680, alors que Pierre Melanson dit Laverdure et Marie-Marguerite Mius d'Entremont ainsi que leurs enfants quittèrent la région de Port-Royal afin de s'établir à Grand-Pré. L'attrait principal de Grand-Pré reposait sur ses vastes étendues de marais salins, que les Acadiens ont transformés, grâce aux techniques de digues et d'aboiteaux, en riches terres alluviales.

« En peu de temps, Grand-Pré est devenu le village le plus peuplé de tous les établissements acadiens du territoire qui couvre aujourd'hui les Provinces maritimes. La croissance de la population et la prospérité relative de la région étaient intimement liées à l'exceptionnelle fécondité de la zone intertidale transformée en sol agricole¹. »

À la veille de la Déportation, la région de Grand-Pré comptait plus de 2 200 habitants. Plusieurs détails des événements qui se sont déroulés à Grand-Pré et dans les environs à l'automne 1755 nous ont été transmis grâce au journal du colonel John Winslow, responsable de la déportation de la population acadienne du bassin des Mines². En tout, 5 800 individus, soit un peu plus du tiers de la population acadienne de l'époque, furent déportés en 1755. Les déportations se poursuivront jusqu'en 1762.

En 1760, les *Planters* de la Nouvelle-Angleterre débarquèrent à Grand-Pré, qui devint le canton de Horton. Le marais que les Acadiens avaient nommé Grand-Pré conserva toutefois son nom français.

Création d'un lieu de mémoire

L'arrivée des *Planters* signifiait que Grand-Pré allait maintenir sa vocation d'important centre agricole. Bien que de nombreux vestiges de l'ancienne Acadie aient disparu, le tracé des routes, l'alignement des terrains, quelques vieux saules, et surtout, quelques anciens aboiteaux et digues ainsi que des fondations de pierre toujours visibles continuent à témoigner de l'époque où les habitants de la *grand'prée* étaient Acadiens.

N'eût été la publication du poème *Évangéline, A tale of Acadie* par Henry Wadsworth Longfellow en 1847, le paysage bucolique de Grand-Pré serait tout probablement encore connu comme le canton de Horton.

« C'est le poème *Évangéline*, non l'histoire, qui fixa dans l'imaginaire des Acadiens des Maritimes du XIX^e siècle l'idée de leur retour sur le territoire national. »

La parution du poème *Évangéline* de Longfellow allait avoir un impact considérable sur la renaissance acadienne. Traduit par Pamphile Lemay en 1865, *Évangéline* allait influencer bon nombre de leaders acadiens, comme le sénateur Pascal Poirier, premier président de la Société Nationale de l'Acadie, qui affirma : « Pendant deux ans, j'ai porté sur moi le poème d'*Évangéline*, là sur mon cœur, et pendant mes promenades j'en récitais à voix haute des chants entiers⁴. »

Le poème *Évangéline* fournit un cadre tangible autour duquel pouvait s'articuler la renaissance culturelle des Acadiens tout en ayant un lien avec un des plus importants établissements de l'ancienne Acadie :

« Grand-Pré devint un lieu de référence, au point où, dans le discours politique de l'époque, on utilisait l'expression les enfants de Grand-Pré pour désigner les Acadiens. Grand-Pré incarnait la terre d'origine perdue, le symbole de ce vers quoi les Acadiens aspiraient à retourner et la preuve des torts qui leur avaient été causés⁵. »

La création d'un site de commémoration de la Déportation des Acadiens remonte à 1907. John Frederic Herbin, né à Windsor, en Nouvelle-Écosse, d'un père huguenot et d'une mère acadienne, décide d'acheter un lopin de terre de 14 acres au cœur de l'ancien village acadien de Grand-Pré afin de protéger les ruines de l'ancienne église de la paroisse de Saint-Charles-des-Mines et le cimetière acadien.

N'ayant pas réussi à convaincre les Acadiens de créer un parc commémoratif, Herbin réussit à convaincre la compagnie de chemin de fer *Dominion Atlantic Railway (DAR)* d'y aménager un parc commémoratif à la mémoire de ses ancêtres acadiens tout en stipulant que l'endroit où se situait l'église devait être réservé à la communauté acadienne pour l'érection d'un monument de commémoration.

Un comité créé pour faire l'acquisition de l'ancien site de l'église Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré se réunit à Memramcook le 23 mars 1917. À la suite de la rencontre, Pascal Poirier écrit : « *Cela fera que nous serons encore une fois chez nous, à Grand-Pré, possesseurs du sol antique, parmi nos citoyens d'origine étrangère, devenus nos amis.* »

Le 28 mai 1919, la Société Nationale l'Assomption devient ainsi propriétaire d'un terrain de 9 600 pieds carrés pour y ériger une église-souvenir. Quelques mois plus tard, soit le 18 août, en revenant de la huitième convention nationale tenue à la Pointe-de-l'Église, une délégation acadienne d'environ 200 personnes prendra officiellement possession du terrain.

Lors du retour à Moncton, les quelque 200 congressistes présents à Grand-Pré s'engagent à contribuer pour une somme de 4 000 \$ à l'érection de l'église-souvenir. Le révérend André D. Cormier, président du comité de l'église-souvenir, et François J. Robidoux, secrétaire du comité, lancent le 5 septembre 1921 *Un cri de ralliement* aux Acadiens des Provinces maritimes, du Québec, des États de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane.

Le père Cormier envoya pas moins de 35 000 lettres aux Acadiens et Acadiennes de partout, leur demandant une contribution financière⁶. La DAR assume la responsabilité pour l'aménagement des terrains et fait appel aux services d'un architecte de renom, Percy Nobbs, qu'elle charge de concrétiser la vision de Herbin. En 1920, la compagnie de chemin de fer dévoile à Grand-Pré une statue en bronze d'*Évangéline*, conçue par Louis-Philippe Hébert et réalisée par son fils, Henri Hébert d'origine acadienne.

Pour sa part, la Société Nationale l'Assomption retient les services de l'architecte René-Arthur Fréchet. Il fut chargé de préparer les plans et devis de l'église-souvenir de style

français avec des tableaux relatant l'histoire de l'Acadie ainsi qu'une verrière au-dessus des portes d'entrée.

Une cérémonie de bénédiction de la pierre angulaire de l'église-souvenir eut lieu en 1922. L'année suivante, on réalise une statue de la sainte patronne acadienne, Notre-Dame de l'Assomption, qui est placée à l'intérieur de l'église-souvenir. En 1924, des Acadiens des Provinces maritimes et du Québec, appuyés d'amis de l'Acadie, font ériger une croix de fer en bordure de la ligne du chemin de fer de la DAR, à environ deux kilomètres du site de Grand-Pré.

Un manque de fonds occasionne des délais pour compléter l'intérieur de l'église-souvenir. La Société Nationale l'Assomption demande donc à la DAR de lui prêter quelques milliers de dollars pour exécuter les travaux. La DAR accepte, mais demande en retour certains compromis.

À l'époque, la communauté anglophone de Grand-Pré s'inquiète de plus en plus de ce que l'on perçoit comme l'aménagement d'une église catholique dans son village paisible. Des pressions furent exercées sur la DAR pour faire en sorte que l'église-souvenir devienne un musée portant sur l'histoire coloniale la Nouvelle-Écosse. C'est ainsi qu'on y retrouva des artefacts autochtones, quelques objets acadiens et des documents de la période britannique de la *Nova Scotia*, y compris des images des principaux architectes de la Déportation, dont John Winslow et William Shirley, le gouverneur du Massachusetts qui avait fourni les navires qui ont servi à la Déportation⁷.

Le musée à l'intérieur de l'église-souvenir fut inauguré en 1930 lors du 175^e anniversaire de la Déportation. Ce fut le premier évènement majeur à réunir des Acadiens du Canada et des États-Unis, évènement qui a en quelque sorte scellé le

rôle de Grand-Pré comme cœur de l'Acadie. Le développement du parc commémoratif et l'inauguration de l'église-souvenir feront de Grand-Pré un des sites touristiques les plus populaires des Provinces maritimes.

Grand-Pré devient lieu historique national

En 1956, à la suite des événements marquant la commémoration du bicentenaire de la Déportation, le parc commémoratif et l'église-souvenir sont cédés au gouvernement fédéral afin d'y créer un lieu historique national.

L'entente conclue entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption stipule que : « *le Parc de Grand-Pré constitue le foyer historique le plus important du peuple acadien, qu'il évoque ses heures les plus douloureuses et les plus héroïques et qu'il doit rappeler aux générations futures l'exemple d'un peuple courageux, dont la culture et les actions ne cesseront d'enrichir la nation canadienne.* »

Engagement de la communauté acadienne – un nouveau mandat pour Grand-Pré

Vers le début des années 1980, la Société Nationale de l'Acadie (SNA), appuyée par plusieurs autres



*Statue d'Évangéline et église-souvenir, lieu historique national de Grand-Pré
(Photographie : Claude DeGrâce)*

organismes acadiens, entreprend des démarches auprès du gouvernement du Canada concernant la commémoration du lieu historique national de Grand-Pré.

Insatisfaite de la manière dont Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités envers la commémoration de l'histoire du peuple acadien, des changements importants sont proposés, non seulement au lieu historique national de Grand-Pré, mais aussi concernant la commémoration de l'histoire et de la culture acadiennes dans l'ensemble des Provinces de l'Atlantique.

Parcs Canada crée ainsi, en 1984, le Comité consultatif acadien afin de permettre à la communauté acadienne de participer, de façon régulière et systématique, aux décisions que prend l'agence fédérale au sujet des lieux historiques nationaux de la région de l'Atlantique dont l'importance historique est entièrement ou partiellement liée à l'histoire du peuple acadien.

Le Comité demande alors à la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* de préciser l'importance historique nationale de Grand-Pré. Celle-ci recommande : « *Le lieu commémore la Déportation, l'établissement acadien de Grand-Pré entre 1682 et 1755 et l'attachement profond des Acadiens envers Grand-Pré, cœur de leur patrie ancestrale et symbole des liens qui les unissent.* »

Dès 1986, grâce à un projet de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), on inaugurerait un nouveau vitrail dans l'église-souvenir de Grand-Pré et, l'année suivante, une nouvelle exposition reflétant la raison d'être du lieu historique voyait le jour. Les objectifs que s'était donnés la Société Nationale l'Assomption lors de la construction de l'église-souvenir étaient enfin réalisés.

Gestion partagée, développement du lieu et anniversaires

En 1994, la FANE, la SNA, le Conseil culturel acadien et la direction des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse entreprennent des démarches dans le but d'améliorer les installations d'accueil et d'interprétation du lieu historique. Un rapport portant sur le redressement du lieu historique national de Grand-Pré est publié en 1997. C'est alors que la SNA et la FANE fondent la Société Promotion Grand-Pré afin de travailler à la mise en œuvre de ce projet.

Grâce aux efforts soutenus de la Société Promotion Grand-Pré et de Parcs Canada, un nouveau centre d'accueil et d'interprétation est inauguré en 2003, et l'année suivante, lors du 400^e anniversaire de l'Acadie et du 3^e Congrès mondial acadien, Grand-Pré accueille des dizaines de milliers d'Acadiens et d'Acadiennes de la diaspora.

En 2005, Grand-Pré est le site de grands rassemblements marquant le 250^e anniversaire de la Déportation. Une cérémonie a lieu le 5 septembre à Horton Landing, l'endroit précis de l'embarquement, où a été déplacée la Croix de la Déportation.

Inscription au patrimoine mondial

Au début des années 2000, Parcs Canada entame un processus pour créer une liste indicative canadienne du patrimoine mondial. Le Comité consultatif acadien entreprend alors des démarches pour que Grand-Pré fasse partie de la liste. En avril 2004, la liste des sites qui seront désormais inscrits sur la liste indicative canadienne en vue d'une désignation à titre de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO est dévoilée. Toute l'Acadie se réjouit; Grand-Pré fait partie de la liste!

On entame le processus de préparation d'une soumission à l'UNESCO lors d'une rencontre qui a lieu à Grand-Pré le 6 mars 2007. Nomination Grand-Pré, organisme

créé pour préparer la soumission à l'UNESCO, termine son travail à la fin 2010 et le Canada soumet la proposition d'inscription du Paysage culturel de Grand-Pré à l'UNESCO le 1^{er} février 2011.

Le 30 juin 2012, au cours d'une rencontre tenue à Saint-Pétersbourg, en Russie, le Comité du patrimoine mondial inscrit le Paysage culturel de Grand-Pré sur la *Liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO*.

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité tout entière. On entend par valeur universelle exceptionnelle une importance culturelle ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité, sans égard aux frontières nationales.

Le paragraphe suivant illustre l'absence de la valeur universelle exceptionnelle du paysage de Grand-Pré :

Le paysage de Grand-Pré témoigne de manière exceptionnelle d'un établissement agricole traditionnel créé au xvii^e siècle par les Acadiens, qui l'ont reconquis de la mer et qui est encore en usage grâce à l'utilisation des mêmes



*Vue du paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
(Photographie : Janie Robertson)*

technologies et d'un système communautaire de gestion. Grand-Pré est aussi le lieu mémoriel par excellence des Acadiens qui vivaient en harmonie avec les Mi'kmaq avant d'être dispersés par le Grand Dérangement qui a débuté en 1755. Les constructions mémorielles forment le pôle de la réappropriation symbolique de la terre de leurs ancêtres par les Acadiens, au xx^e siècle, dans un esprit de paix et de partage culturel avec la communauté environnante⁸.

Gestion du Paysage de Grand-Pré

Le nouveau site du patrimoine mondial s'étend sur 13 km² et comprend 2745 acres de terres endiguées ainsi que les champs et le village sur les collines de Grand-Pré. Les nombreux

partenaires responsables de l'intendance du Paysage de Grand-Pré ont récemment créé la Société du Paysage de Grand-Pré, chargée de la gestion du nouveau site du patrimoine mondial.

Comme l'a si bien résumé le père Léger Comeau en 1984 alors qu'il était président de la SNA : « J'ai l'impression qu'en ce moment tous les drapeaux de l'Acadie, ceux de Caraquet, de Miscouche, de Petit de Grat, de Pubnico se tournent vers Grand-Pré pour dire avec émotion : nous voilà enfin chez nous. »

Notes

- 1 A.J.B. Johnston et Ronnie-Gilles LeBlanc, manuscrit portant sur le Paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 2 Une traduction du journal de Winslow a été effectuée par Serge Patrice Thibodeau, Éditions Perce-Neige (2010).
- 3 Joseph Yvon Thériault, Évangéline : contes d'Amérique, Québec Amérique 2013.
- 4 Robert Viau, Les Grands Dérangements – La Déportation des Acadiens en littérature acadienne, québécoise et française. Publications MNH Inc. 1997.
- 5 Proposition d'inscription au patrimoine mondial pour le Paysage de Grand-Pré (janvier 2011).
- 6 Barbara Le Blanc, Postcards from Acadie; Grand-Pré, Évangéline and the Acadian Identity; Gaspereau Press, 2003.
- 7 Michael Gagné - Memorial Constructions: Representations of Identity in the Design of the Grand-Pré National Historic Site, 1907-Present (Acadiensis, hiver / printemps 2013).
- 8 Parcs Canada (2012).